



Gouvernement du Yukon

Fonds d'investissement-santé pour les territoires (FIST)

Bilan 2017-2018 – 2018-2019



Synthèse

Le Fonds d'investissement-santé pour les territoires (FIST) a pour objets de renforcer l'offre de soins de santé et de services sociaux dans le Nord, par l'utilisation d'approches innovantes en matière de gestion des ressources humaines en santé, et d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services par le recours à l'innovation au sein de l'infrastructure technologique des soins de santé.

Au début de 2018, le ministère de la Santé et des Affaires sociales du gouvernement du Yukon a présenté à Santé Canada son plan de travail relatif au Fonds d'investissement-santé pour les territoires pour les exercices 2017-2018 à 2020-2021. Le document donnait une orientation claire pour l'avenir en s'appuyant sur des recherches et des stratégies antérieures, et remettait en question la manière dont les services ont été fournis dans le Nord pour combler les lacunes observées dans le territoire, notamment en ce qui a trait au bien-être des collectivités, aux écarts entre les services, au renforcement des capacités et aux données et technologies en matière de santé.

Conformément à l'accord 1718-HQ-000039, nous présentons ici le plan de travail et le bilan actualisé portant sur les indicateurs du FIST.

Initiatives financées par le FIST

On a cerné quatre initiatives s'inscrivant sous le volet Innovation :

- 1) Renforcement des services par **la formation et le renforcement des capacités;**
- 2) Amélioration des services de santé et des services sociaux de première ligne par l'intermédiaire de **modèles de soins fournis en collaboration;**
- 3) Amélioration de l'accès aux soins par le recours à la **technologie;**
- 4) Amélioration de la qualité des soins par la **collecte de données, la mesure du rendement** et la prise de décisions fondées sur des preuves.

Le Fonds d'investissement-santé pour les territoires (FIST) a pour objet de renforcer l'offre de soins de santé et de services sociaux dans le Nord.

Formation et renforcement des capacités

2017-2018 : Les activités menées à cet égard au cours de l'exercice 2017-2018 ont été réalisées avec les ressources en place.

2018-2019 : L'offre de formations sur les compétences en santé mentale s'est poursuivie en 2018-2019, et un plan de formation axée sur les compétences a été mis sur pied, afin de contribuer à l'amélioration continue des connaissances et du savoir-faire des fournisseurs dans le domaine des pratiques cliniques fondées sur des données factuelles dans le système de soins de santé et de services sociaux. Une formation en leadership est en cours d'élaboration, qui mettra l'accent sur le rehaussement des connaissances des responsables sur les façons d'instaurer des changements ainsi que sur l'innovation et la transformation des systèmes.

Modèles de soins fournis en collaboration

2017-2018 : Le Ministère a entrepris un examen approfondi du système de santé et de services sociaux et des pratiques et procédures en place, en vue d'améliorer l'intégration et la prestation des services, de rehausser la satisfaction des clients/patients et d'optimiser les ressources. Cet exercice servira à orienter les efforts déployés par le Ministère pour améliorer les services de première ligne au moyen de modèles de prestation de soins fournis en collaboration.

2018-2019 : La deuxième phase de l'examen porte sur six secteurs prioritaires (thèmes) du système de santé et de services sociaux du territoire :

- soins de santé primaires et modèles de prestation;
- coordination des soins à l'intérieur et à l'extérieur du territoire;
- structure du système permettant de mieux répondre aux besoins des personnes ayant des besoins multiples;
- vieillir chez soi;
- assurance médicaments et produits pharmaceutiques;
- soutiens sociaux.

Une attention particulière sera également apportée aux deux éléments fondamentaux suivants afin d'assurer une expérience et des résultats positifs à l'ensemble de la population :

- collecte de données;
- analyse et mesure du rendement et établissement d'un cadre favorisant la sécurité et l'humilité culturelles.



Technologie

2017-2018 : Les activités menées à cet égard au cours de l'exercice 2017-2018 ont été réalisées avec les ressources en place.

2018-2019 : Le Ministère a entrepris des démarches avec un fournisseur externe, CloudDx, et prépare actuellement une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. L'élaboration d'un plan de mise en œuvre des programmes cliniques est lancée et ces services seront mis en place à l'automne 2019.

Collecte de données et mesure du rendement

2017-2018 : Le Ministère a entrepris des démarches avec des fournisseurs externes et avec la Régie des hôpitaux du Yukon en vue de finaliser la configuration des systèmes de manière à permettre la mise en place de dossiers des patients en version électronique. Des travaux préliminaires ont également été amorcés pour renforcer les capacités à utiliser les données recueillies pour mieux évaluer le rendement des systèmes et orienter les décisions à prendre.

2018-2019 : Un plan de mise en œuvre est en chantier et du personnel a été embauché pour déterminer la forme que devraient prendre les dossiers de santé électroniques pour permettre l'interopérabilité des programmes dans tout le système de santé. Il y aura mise en œuvre progressive à l'automne 2020. La première mise à l'essai aura lieu dans les services de soins actifs.

Déplacements pour soins médicaux

Le Programme de déplacements pour soins médicaux aide à couvrir les dépenses engagées par les résidents du Yukon qui doivent se rendre à l'extérieur de leur localité pour obtenir des soins médicaux. En 2017-2018 et 2018-2019, les fonds reçus pour ce programme ont servi à payer une partie des coûts de déplacement.

